



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

☐ Valcanton

☐ Radisson

☐ Villebois

☐ Territoire GREIBJ

N° du permis : GREIBJ-149-I -
Année N°

DEMANDE DE PERMIS POUR USAGES SPÉCIAUX

Règlement n° 149 concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec

Identification du requérant

Nom du demandeur ⁽¹⁾ : _____

Adresse permanente ⁽¹⁾ : _____

(1) Si le demandeur est une compagnie, société ou association, fournir ces coordonnées et celles du représentant autorisé

Tél. : () _____

Endroit où se dérouleront les activités (cadastre, lot, n° immeuble, etc.) : _____

Demande

☐ Permis pour colporter ou vendre : 50.00 \$ (art. 4)

☐ Distribution de circulaires : aucun frais (art. 6)

☐ Spectacle/musique : 25.00 \$ (art. 11)

☐ Pétards/feux d'artifice : 25.00 \$ (art. 12)

Détail des activités (incluant la date et durée) : _____

Ci-joint :

☐ Pièce d'identité (art. 4, 11, 12)

☐ Police d'assurance (art. 12)

☐ Plan d'activité validé par la Sûreté du Québec (art. 12)

☐ Permis provincial et fédéral (art.4, 12)

☐ Moyen d'extinction du feu (art. 12)

☐ Plan détaillé de l'activité (art. 12)

Je, soussigné, ☐ propriétaire, ☐ promoteur, ☐ entrepreneur, ☐ mandataire autorisé, responsable des activités ci-haut mentionnées, accepte de me conformer en tous points aux dispositions de la réglementation municipale et de me soumettre aux directives de l'officier municipal chargé de l'application de cette réglementation.

Date

Signature

Vérifications par l'officier ou l'inspecteur municipal

☐ Période d'interdiction de la SOPFEU (art. 12)

☐ Permis d'artificier requis selon le matériel utilisé (art. 12)

☐ Chèque –mandat – argent comptant _____ \$ (art. 4, 11, 12)

Réservé au Gouvernement régional

Remarques : _____

Demande reçue le : ____/____/____
Date

Permis : ☐ accordé ☐ refusé

Officier ou inspecteur municipal Date